



## ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussignée, Astrid FOURGEOT, chargée de mission Vie associative,

Au nom de l'établissement Université Paris Dauphine-PSL, Direction de la formation et de la vie étudiante -Pôle Services aux étudiants et aux étudiantes,

Certifie que le projet intitulé « Catch me if you can »

Porté par Chloé PELOU, Présidente de l'association le DO'S Musical, étudiante en M2 du master Marketing et stratégie Communication marketing

N'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant(e)s souhaitant l'organiser.

À Paris, le 24/10/2024

Astrid FOURGEOT

Université Paris Dauphine-PSL  
DFVE-SAE-VA

Université Paris-Dauphine  
DFVE - Direction de la Formation et de la Vie Etudiante  
Services aux étudiant.e.s - Vie Associative  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris cedex 16



## ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussignée, Astrid FOURGEOT, chargée de mission Vie associative,

Au nom de l'établissement Université Paris Dauphine-PSL, Direction de la formation et de la vie étudiante -Pôle Services aux étudiants et aux étudiantes,

Certifie que le projet intitulé « Catch me if you can »

Porté par Chloé PELOU, Présidente de l'association le DO'S Musical, étudiante en M2 du master Marketing et stratégie Communication marketing

N'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant(e)s souhaitant l'organiser.

À Paris, le 24/10/2024

Astrid FOURGEOT

Université Paris Dauphine-PSL  
DFVE-SAE-VA

Université Paris-Dauphine  
DFVE - Direction de la Formation et de la Vie Etudiante  
Services aux étudiant.e.s - Vie Associative  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris cedex 16